

Vous êtes maintenant un nouvel utilisateur averti du système.

⇒ Cliquer sur **Fin de la création du compte**

⇒ Valider les messages en cliquant sur **Oui** puis sur **OK**

Afin de commencer à travailler vous devez vous connecter c'est à dire vous identifier au système , celui ci vous accordera alors l'accès aux différentes ressources et services (compte personnel et de groupe, Internet, messagerie, logiciels et autres...).

Pour cela vous allez procéder de la manière suivante:

⇒ Cliquer sur **Démarrer** en bas à gauche de l'écran

⇒ Cliquer sur **Arrêter** dans la liste proposée

⇒ Choisissez l'option suivante:

Fermer toutes les applications et ouvrir une session sous un nom différent

⇒ Valider votre choix en cliquant sur le bouton **Oui**

● Félicitation vous êtes maintenant prêt à ouvrir une nouvelle session sur votre système avec votre nom d'utilisateur et votre mot de passe .



N'oubliez pas de fermer votre session après avoir travaillé par mesure de sécurité et de confidentialité.



Université des Antilles et de la Guyane

Centres de Ressources Informatiques
Martinique—Guadeloupe—Guyane
France (French West Indies)
www.univ-ag.fr



Université des Antilles et de la Guyane

Centres de Ressources Informatiques
Martinique—Guadeloupe—Guyane
France (French West Indies)
www.univ-ag.fr

e-mail assistance :

Université des Antilles et de la Guyane





CREATION DE VOTRE COMPTE

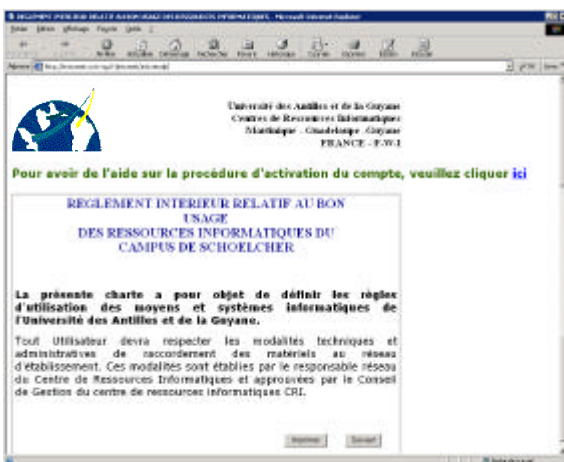





Vous êtes étudiant inscrit administrativement à l'UAG. Afin de vous identifier sur le réseau et profiter des ressources informatiques du campus de Schoelcher, vous devez préalablement activer votre compte informatique. Pour cela vous allez procéder de la manière suivante :

⇒ Sur votre navigateur préféré saisir l'adresse suivante:

<http://extranet.univ-ag.fr/intranet/activemdp>

● Le règlement intérieur relatif au bon usage des ressources informatiques des campus de l'Université des Antilles et de la Guyane s'affiche.



- ⇒ Dérouler l'écran de haut en bas avec les touches  
- ⇒ en fin d'écran cliquer sur l'icône 
- ⇒ Renouveler l'opération autant de fois qu'il y a d'écrans



Lisez attentivement cette charte de bon usage de l'informatique de votre campus afin de vous conformer aux droits et devoirs des utilisateurs de systèmes informatiques.



CREATION DE VOTRE COMPTE

● A la fin de la charte la fenêtre de confirmation suivante s'affiche.




A ce stade si vous êtes prêt à vous conformer à la charte informatique et continuer, vous devez signifier votre acceptation de la charte en validant l'option:

J'accepte les termes du contrat

puis en cliquant sur le bouton 

Pour la suite munissez vous de votre carte d'étudiant

● L'écran de création du compte apparaît:

- (1) ⇒ Saisir en majuscule le nom inscrit sur votre carte d'étudiant
- (2) ⇒ Saisir votre date de naissance séparé par / avec l'année sur quatre chiffres
- (3) ⇒ Saisir votre code INE inscrit sur votre carte étudiant sans espace et en respectant les majuscules.
- (4) ⇒ Valider ces informations en cliquant sur l'icône 



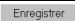
CREATION DE VOTRE COMPTE

● Un message de bienvenue sur le réseau s'affiche.
⇒ Noter les informations contenues dans cet écran.

Vous allez maintenant saisir votre mot de passe, il est personnel et inaccessible, pour cela suivez la procédure suivante:

⇒ Cliquez sur [Cliquez ici pour entrer votre mot de passe](#)

● L'écran suivant de création de votre mot de passe s'affiche:

- (1) ⇒ Saisir votre mot de passe en se conformant aux consignes et en vérifiant l'activation des modes minuscule ou majuscule.
 - (2) ⇒ Confirmer ce mot de passe en le saisissant à nouveau
 - (3) ⇒ Valider vos saisies en cliquant sur le bouton 
- Un message de félicitation s'affiche.

Université des Antilles et de la Guyane

Centres de Ressources Informatiques
Martinique—Guadeloupe—Guyane
France (French West Indies)
www.univ-ag.fr